



Contribution de Jean RENARD

Rapporteur général du Conseil de développement

renard.jean@numericable.fr

Saisine sur le débat public des franchissements de Loire

L'assemblée générale du Conseil de développement a montré, par le grand nombre de participants et d'intervenants, l'intérêt soulevé au sein de la société civile de la saisine proposée. Même si nombre de personnes présentes entendaient donner leur opinion sur les modes de franchissements plus que sur les méthodes et moyens de la consultation. L'ambiguïté demeure donc.

Ceci étant, il a bien été dit que la démocratie représentative s'essouffle, même si des élus pensent le contraire. Les signaux sont convergents et ce ne sont pas des signaux faibles. La démocratie participative peut-elle prendre le relais ou n'est-elle qu'un paravent ou une façade pour amuser la galerie ? J'ai bien entendu le « c'était décidé d'avance ». On ne fait que semblant de prendre en compte nos avis, d'autant que ceux-ci sont divers et quelquefois contradictoires. Ce qui justifie le choix des élus et plus encore de leurs conseillers techniciens qui ont pour eux la connaissance des dossiers.

Mais ne nous cachons pas la face, leurs choix sont-ils bien le résultat d'études objectives ou sont-ils dévoyés par des intérêts ? Certes nous ne sommes pas en Italie du sud, ou sur notre littoral méditerranéen, mais le doute peut quelquefois subsister. C'est la preuve du malaise de notre démocratie.

Comment faire au mieux ? Nous ne partons pas de rien. D'autres que les membres du Conseil de développement ont réfléchi. On doit s'inspirer de leurs recherches et des solutions proposées. Je pense en particulier aux réflexions de l'ADELS. J'ai relu récemment leur charte et manifeste. Ils avancent le concept de démocratie délibérative, c'est-à-dire la recherche d'une prise de décision la plus juste possible et différente de la démocratie participative. Dans cette dernière, seuls les citoyens les plus actifs s'impliquent et sont capables de faire valoir leurs intérêts. C'est un peu le reflet de la composition de notre Conseil. Comment dépasser ce stade ?

Faut-il abandonner le principe de la représentation fondé sur l'élection ? Recourir au tirage au sort de nos élus ? Quels sont les dispositifs à mettre en place pour que chacun puisse se faire entendre et non pas les seuls « sachants » ou les représentants des lobbies ?

Comment renouveler la démocratie à partir de l'étude de cas qui nous est soumise ?

Nous jouons là notre notoriété, si l'on se plante il en va de notre reconnaissance au sein de la société locale. Il faudrait donc faire participer tout le monde et inventorier toutes les solutions. Tâche démesurée et utopique. Ce afin d'aboutir à la meilleure des solutions. Mais meilleure solution pour qui et pour quoi ?

Donc faire participer les jeunes, les plus démunis, les moins informés, faire flèche de tout bois comme dit le dicton. Tendre vers l'idéal. C'est le concept défendu par l'ADELS d'une démocratie délibérative dans laquelle tous les citoyens ont la possibilité égale de discuter et de construire le projet. Encore faut-il les mobiliser. Comment ?

Les propositions exposées lors de l'AG vont dans ce sens, depuis les réunions du type tupperware, au tirage au sort et l'utilisation des réseaux sociaux via internet.

Pour aller plus loin dans les différentes méthodes, nous pourrions peut-être inviter Loïc Blondiaux, un spécialiste de ces questions de mobilisation citoyenne ?

Il n'en demeure pas moins que la saisine sur les franchissements ne saurait ne pas évoquer les multiples choix des modes de franchissements en prenant en compte la totalité des environnements et en jouant sur la diversité des échelles. Le projet ne peut se réduire à un périmètre circonscrit et intangible. Il aura des impacts sur un large espace dépassant la seule métropole. A nous de formuler les questions, ce qui a déjà été le cas par les contributions de membres du Conseil qu'il faudrait multiplier.

Présenter, mais par qui (?) et le mieux possible l'ensemble des déterminants qui devraient orienter les choix : les coûts, les avantages, les inconvénients, les atouts et les faiblesses. On ne pourra tout faire, il faudra bien choisir.

Mais comment au final sera prise en compte la richesse et la diversité des solutions exprimées dans les discussions ? On risque de faire des exclus et des aigris.

Pour ma part, je pense qu'invoquer, grâce aux nouveaux franchissements, la mise en place d'un nouveau centre ville aux côtés du centre historique est de l'ordre du pari. Le fait de déplacer le CHU de quelques dizaines de mètres, de reconstruire la gare sur elle-même et de monter des nouveaux immeubles d'habitation en lieu et place d'anciens bâtiments industriels, ne va pas modifier beaucoup les choses. Il en irait autrement si l'on y installait la mairie, l'université et si l'on y conservait le MIN. C'est tout le problème des nouvelles fonctionnalités. Ce qui a été fait d'ailleurs pour le palais de justice.

Enfin et pour terminer une proposition iconoclaste. Pourquoi ne pas profiter des élections prochaines pour choisir, par tirage au sort parmi l'ensemble des citoyens volontaires, un conseil municipal bis composé de bénévoles et qui examinerait les questions et problèmes traités dans le Conseil officiel composé d'élus ?